



ANNECY HAUTE SAVOIE ATHLETISME
1, rue Baron Pierre de Coubertin
74000 ANNECY

E-mail: info@ahsa-athletisme.com
Internet : <http://www.ahsa-athletisme.com>
Tél/Fax : 09.67.37.92.87

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021 – 2022

Merci d'écrire en MAJUSCULES

Nouvelle inscription

Renouvellement d'inscription

Numéro de licence :

Nom :	HEITZMANN	Prénom :	WIKAS	Sexe :	M <input checked="" type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Date de Naissance :	20.05.2013	Nationalité :	FR			
Adresse :	83 chemin des Ecoles					
Code Postal :	74350	Ville :	CVAT			
Tel perso :	0631877682					
Tel Mère :	↑	Tel Père :	0682873105			
Nom des Parents ou Représentant légal :	Angelina Joyeau & Raphael Heitzmann					
E-mail obligatoire :	angelina.joyeau@gmail.com					
Etablissement scolaire :	Ecole primaire publique de Cvat					

Joindre un certificat médical de **MOINS DE SIX MOIS** avec la mention : **PRATIQUE DU SPORT EN COMPETITION** + paiement (chèque ou espèces)

Pour les renouvellements année N+1 et N+2 pas de certificat médical annuel, pensez à remplir votre questionnaire de santé sur le site de la FFA.

- Pour les mineurs, j'autorise l'entraîneur responsable à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident survenu à l'entraînement ou en déplacement (en cas d'hospitalisation).

J'autorise la prise en charge de mon enfant par le club lors de déplacements en compétition, en bus ou en voiture.

- Pour les lycéens, demandez à votre établissement scolaire votre carte PASS RÉGION pour bénéficier d'une réduction de 30€ sur la licence, et indiquez votre numéro de carte :
- Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Fait à Cvat le

Signature (des parents pour les mineurs)

Ne rien écrire, cadre réservé au secrétariat

Fiche d'inscription
Certificat Médical/Questionnaire Santé
Paiement

Seuls les dossiers complets seront traités

« JE M'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR APRÈS EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET EN PARTICULIER LES POINTS SUIVANTS » :

ENTRAÎNEMENT/COMPÉTITION

- 1 : Je m'engage à être présent régulièrement à l'entraînement - 3 fois par semaine minimum à partir de Cadet - et à m'investir dans la structure du club (aide aux entraînements, aux manifestations et événements).
- 2 : Je m'engage à prendre soin du matériel, des locaux et infrastructures.
- 3 : L'athlète n'est pris en charge par le club que lorsqu'il se présente au point de rendez-vous (sur la piste).
- 4 : Je m'engage en tant qu'athlète du club AHSa à participer aux différentes compétitions
- 5 : Je m'engage à être présent lors du 1er et 2ème tour des Interclubs qui se dérouleront le premier week-end de mai (1er tour) et le 3^e weekend de mai (2^{ème} tour) - A partir de la catégorie Cadet.
- 6 : Je m'engage en m'inscrivant au stage Club à être présent aux interclubs si je suis sélectionné.
- 7 : L'athlète doit avoir ses papiers d'identité sur lui lors des déplacements en compétition.

DOPAGE

8 : L'athlète s'engage à ne prendre aucune substance dopante interdite par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage « AFLD » sous peine de sanctions par le club, de sanctions par la Fédération Française d'Athlétisme, et de sanctions pénales <https://www.afld.fr/finder/produits-dopants>

INVESTISSEMENT AU CLUB

Toute personne, athlète ou parent de jeune athlète, peut s'investir au sein du club, en devenant entraîneur, aide entraîneur ou juge. Les formations sont assurées et prises en charge par le club. Les licences des juges, entraîneurs et de leur famille sont gratuites.

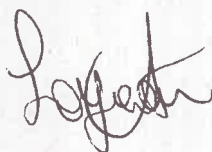
Pour devenir juge : une journée de formation sur place avec formations en visio et deux pratiques terrain. Pas besoin d'être expert en athlétisme pour pouvoir devenir juges.

Renseignements : juge@ahsa-athletisme.com

9 : L'athlète s'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que les statuts du club.

Signature du responsable légal

Signature de l'athlète



Dr Emmanuelle PERRIN

Médecine générale
Faculté de médecine de Lyon
8, Rue Thomas Ruphy
74000 ANNECY
Tél. : 04 50 27 70 61
74101088 8

Enfant LUKAS HEITZMANN

Annecy, le 25/08/2021

Je soussignée , Docteur en Médecine , certifie que l'état de santé de Enfant HEITZMANN LUKAS ne présente , à ce jour , aucun signe clinique contre indiquant la pratique de l'athlétisme en compétition.

ANNECY LE 25/08/2021

Docteur PERRIN Emmanuelle
01 - Généraliste Compétitive
8 Rue Thomas Ruphy - 74000 ANNECY
Tél. 04 50 27 70 61
74101088 8

